



LE CRESSIA'QUOI ?

JOURNAL D'INFORMATION - AUTOMNE 2023



**INVITATION À L'ASSEMBLÉE
COMMUNALE DU 5 DÉCEMBRE 2023**

Conseil communal 2021 - 2026

HUMAIR David, Syndic
Portable 079 422 11 95

Dicastères
Administration générale
Finances et impôts
Information et communication
Aménagement et énergie
Ordre public, militaire

BERSET Jacques, Vice-Syndic
Portable 079 213 15 34

Dicastères
Routes et trafic régional
Constructions
Approvisionnement eau potable et
Service technique des eaux
Gestion des déchets

COLAUTTI Léo
Portable 076 566 12 28

Dicastères
Bâtiments
Technique du bâtiment
CAD
Aménagement et énergie
Sport

GUBLER Mélanie
Portable 076 503 76 97

Dicastères
Enseignement et formation
Culture

MATHYS Beat
Portable 079 606 23 90

Dicastères
Protection des eaux
Correction et endiguement

PURRO Jean-Pierre
Portable 079 590 82 52

Dicastères
Santé
Affaires sociales
Justice
Protection juridique
Cimetière

SAHLI Barbara
Portable 079 751 95 17

Dicastères
Agriculture
Forêts
Chemins AF
Service défense incendie
Protection civile et population

Administration communale

Route Gonzague de Reynold 35, CP 18, 1785 Cressier
☎ 026 674 13 79 ✉ commune@cressier.ch

Heures d'ouverture usuelles :

Mardi de 14h00 à 18h00, jeudi de 14h00 à 17h00 et
vendredi de 9h45 à 11h45

LE MOT DU SYNDIC

Chère Citoyenne, cher Citoyen de Cressier,

C'est un immense plaisir, en cette fin d'année, de faire une rétrospective et de faire également une projection à court et moyen termes.

Beaucoup d'évènements sombres se sont passés ces derniers temps et le futur s'annonce incertain, au niveau géopolitique. L'incompréhension, le manque de dialogue, les aprioris et un ressenti négatif semblent malheureusement être la règle dans les relations internationales actuelles. Cela génère de l'anxiété, de la peur, des doutes, voire même un réel mécontentement ou de l'animosité chez certain-e-s. Il suffit pour cela de suivre les médias et les réseaux sociaux pour se rendre compte à quel point la société au sens large est en train de se polariser.

Mais attention, il ne faut pas sombrer dans le catastrophisme. Certes, beaucoup de choses se passent partout, tout le temps. C'est à chacun et chacune d'entre nous de garder raison et de cultiver un esprit critique par rapport aux avalanches d'informations, souvent contradictoires, qui déferlent à la télévision, dans les journaux et les réseaux sociaux. C'est aussi à nous de ne pas véhiculer des informations partielles, fausses, obsolètes, insidieuses voire haineuses. Partager une rumeur infondée peut avoir des conséquences désastreuses dans plusieurs dimensions.

Face à l'information, soyons critiques et vigilant-e-s.

Pour en venir à notre village, soyons clairs, celui-ci va bien. Durant l'année 2023, le Conseil communal a fait avancer plusieurs projets, comme la construction d'un nouveau réservoir dans le cadre du CCMM, le début de la pose des conduites, la rénovation du carrefour de la Chapelle Saint-Urbain, ainsi que celle du four banal. D'autres dossiers sont en cours et actuellement auprès d'instances cantonales ou fédérales pour décision (assainissement du Riau, séparation des conduites dans deux quartiers, corrections des ruissellements, etc). A côté de cela, la bibliothèque a repris des activités fréquentes et intéressantes, des efforts sont faits dans l'économie de l'énergie et du développement de la biodiversité. La gestion des déchets mérite encore une grande attention, elle n'est de loin pas optimale et doit être améliorée.

Pour ce qui est du futur, le passage au nouveau modèle comptable harmonisé (MCH2) a permis une nouvelle lecture des finances communales, mais nécessite encore en tous cas un exercice comptable pour acquérir une réelle visibilité et une prédictibilité fiable. C'est pourquoi le Conseil communal considère l'année 2024 comme une année charnière. Celle-ci nous permettra effectivement de prendre des décisions claires, qui sont encore difficiles à appréhender dans la situation actuelle (rentrées financières exceptionnelles en 2022, changement dans la péréquation financière, etc).

LE MOT DU SYNDIC (SUITE)

Néanmoins, plusieurs éléments sont certains pour 2024. Les coûts augmentent partout, notamment dans les charges liées (écoles, soins, aide sociale, etc). L'énergie est également de plus en plus chère, tout comme le prix des matériaux. D'un autre côté, plusieurs rentrées fiscales ne peuvent plus être prises en compte dans le budget, comme le rattrapage des années précédentes. Ainsi, les charges augmentent et, au sens strict, les revenus diminuent. Dès lors, le budget 2024 vous est présenté avec un excédent de charges de 324'916.10 CHF. Etant donné que le Conseil communal considère 2024 comme étant une année charnière, ce déficit peut être absorbé par les réserves communales sans augmenter les impôts. Par contre, si la situation continue selon cette tendance, il sera nécessaire d'augmenter les impôts en 2025.

A cela s'ajoutent plusieurs éléments en termes de personnel. Le poste de secrétaire communale, jusqu'ici tenu par Sylvie Staehlin, est repris par Myriam Chamorel, dès le 01.01.2024. Une répartition des taux d'occupation et de salaire est adaptée à cette nouvelle situation. De même, il est envisagé de recruter un-e nouvel-le employé-e communal-e pour remplacer Sefer Gashi qui prendra sa retraite à la fin de cette législature. Le cahier des charges de cette nouvelle personne sera revu afin qu'il/elle puisse également prendre en charge certains travaux jusqu'ici assurés par les conseillers communaux.

Le constat est indéniable. Les tâches communales ne cessent d'être de plus en plus nombreuses et complexes tout en étant de plus en plus liées. Dès lors, le modèle de gestion du village de Cressier devra être remis en question, dès la législature qui débutera en 2026. Au minimum, les dicastères devront être redistribués avec une éventuelle suppression de postes de conseillers communaux (passage d'un conseil à 5 plutôt qu'à 7 membres). De manière plus drastique, et toujours en regard à l'augmentation du nombre de tâches, un éventuel rapprochement avec d'autres communes serait une option envisageable. Cela tient d'une décision politique qui devra tôt ou tard être abordée de manière factuelle.

Cela est de la musique d'avenir, mais il est temps de commencer d'y penser.

Je vous souhaite une excellente période de l'Avent et de belles fêtes de la Nativité et me réjouit de commencer l'année 2024 dans un village qui va bien.

Ensemble soyons confiants et forts.

Vive Cressier.

David Humair, Syndic

Assemblée communale

Les citoyennes et citoyens de la commune de Cressier sont convoqués en Assemblée communale ordinaire le

Mardi 5 décembre 2023
à 20h00 à la halle polyvalente

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'Assemblée communale du 2 mai 2023
2. Règlements communaux au 01.01.2024 – Présentation des nouveaux tarifs :
 - 2.1. Règlement communal relatif à la distribution de l'eau potable
 - 2.2. Règlement communal relatif à l'évacuation des eaux usées
3. Présentation de la planification financière 2024 – 2028
4. Budget de fonctionnement 2024 :
 - 4.1. Présentation du budget de fonctionnement
 - 4.2. Rapport de la commission financière
 - 4.3. Acceptation du budget de fonctionnement
5. Budget d'investissements 2024 :
 - 5.1. Présentation du budget d'investissements
 - 5.2. Rapport de la commission financière
 - 5.3. Acceptation du budget d'investissements 2024
6. Approbation du règlement scolaire
7. Promotions civiques
8. Divers

Tous les documents relatifs aux objets à traiter peuvent être consultés à l'Administration communale et sur le site internet www.cressier.ch dix jours avant l'Assemblée.

L'Assemblée se déroulera dans le respect des normes sanitaires et des recommandations en vigueur.

Le Conseil communal

6. Approbation du Règlement scolaire

Il s'agit uniquement de la modification de l'art. 2 du Règlement scolaire qui concerne la langue d'enseignement.

Règlement du 25.11.2020

Art. 2 Langue d'enseignement (art. 11 al. 2 RLS)

¹ Lors de l'entrée à l'école, les parents décident de scolariser leur enfant en français ou en allemand.

² Un changement de langue n'est plus possible jusqu'à la fin de la 8^H, sauf en cas de problèmes pédagogiques avérés.

³ Pour les enfants dont les parents parlent une des deux langues officielles du canton, les mesures de soutien DaZ (allemand langue seconde), resp. FLS (français langue seconde) ne leur sont pas accordées

Modification

Art. 2 Langue d'enseignement (art. 11 al. 2 RLS)

¹ L'enfant est scolarisé dans la langue qui a été inscrite en tant que langue de correspondance auprès du contrôle des habitants.

² Des exceptions sont possibles sur demande écrite à la commune.

² Pour les enfants dont les parents ne parlent ni le français ni l'allemand, les mesures de soutien DaZ (allemand langue seconde), resp. FLS (français langue seconde) sont à disposition.

INFORMATIONS COMMUNALES

Pour toutes questions relatives aux informations ci-dessous, l'Administration communale se tient volontiers à la disposition des habitants !

VENTE DE SAPINS DE NOËL

La traditionnelle vente de sapins de Noël aura lieu le

samedi 16 décembre 2023 de 9h00 à 10h00
à l'Administration communale

Prix par pièce :

Sapin rouge :
CHF 15.00

Sapin Nordmann :
CHF 20.00 ou CHF 30.00
(selon grandeur)



INFORMATIONS COMMUNALES

FERMETURE DE FIN D'ANNÉE : ADMINISTRATION COMMUNALE

A l'occasion des fêtes de fin d'année, l'Administration communale sera fermée

du 22 décembre 2023 à 11h45

au 9 janvier 2024 à 14h00

En cas d'urgence, veuillez composer le 079 634 21 06.

Nous vous remercions de votre compréhension

PROJET CCMM – RÉSEAU D'EAU

Le coup de pioche des travaux du raccordement intercommunal des conduites d'eau potable des communes de Courgevaux, Cressier, Münchenwiler et Morat a été donné le mardi 26 septembre 2023.

Les travaux suivent leur cours.



INFORMATIONS COMMUNALES

PROMOTIONS CIVIQUES

Ont atteint leur majorité civique durant l'année 2023 :

Léa Nicod	Sacha Muller
Mischa Kneubühl	Sarah Andrey
Leonardo Miguel Pinho da Silva	Lisa Schafer
Nuno Filipe da Silva Correia	Maëlle Aebischer
Laura Windhorst	Alessia Gomez Gomez
Noé Bächler	Jordan Julmy
Gonçalo Manuel Santos Marolho	Mathéo Torche

PERSONNES DÉCÉDÉES EN 2023

Le Conseil communal a une pensée toute particulière pour les proches des personnes disparues en 2023 :

La famille de Madame Gilberte Cao Penay
La famille de Monsieur Paulo Baltazar Gomes
La famille de Monsieur Walter Grünig



COUP DE BALAI 2024

Nous vous communiquons d'ores et déjà la date pour l'action Coup de balai qui se déroulera

le samedi 23 mars 2024

Des informations suivront.



JUBILAIRE**25 ANS AU SERVICE DE LA COMMUNE
Monsieur HENRI MAILLARD**

Les années passent mais c'est sans compter sur la fidélité de nos employés de la voirie !

Voilà 25 ans que notre cher collègue Henri Maillard entrait au service de la commune.

Toujours de bonne humeur, il exécute les tâches qui lui sont confiées. Enfant de Cressier, le village n'a aucun secret pour lui ! C'est pour nous une source de savoir précieuse et une aide incontestable pour assurer le bon fonctionnement de la commune.

Le Conseil communal le remercie chaleureusement pour toutes ces années de dévouement.

MERCI HENRI !



BÂTIMENTS COMMUNAUX – NETTOYAGES D'ÉTÉ (PAR LÉO COLAUTTI)

Chères lectrices, chers lecteurs,

Cet été, trois adolescentes ont été engagées pour participer aux nettoyages des bâtiments publics tels que la nouvelle et l'ancienne école, la halle polyvalente, le bâtiment administratif, les communs, etc. Pour les travaux de rénovation des places de jeu de l'école c'est un jeune homme qui en a assuré la tâche.

Les travaux de nettoyage planifiés pendant les vacances scolaires consistaient au :

- Dépoussiérage et élimination des toiles d'araignées des salles, des recoins, des poutres, des armoires des tableaux, des projecteurs, etc...
- Nettoyage des armoires, des vitres, des stores, des volets et des cadres de fenêtres.
- Nettoyage des agrès et du matériel de la salle de gym.

Les travaux de nettoyages ont été exécutés sous la conduite du responsable des bâtiments, Léo Colautti et les travaux de rénovation des places de jeux sous la responsabilité de Jacques Berset.

Quelle belle expérience de travailler avec ces jeunes employées qui s'est terminée sur un petit festin et beaucoup de fatigue 😊.

Voici quelques photos relatant l'aventure estivale :



Fournitures de nettoyages en abondance.



Déjà au travail !



Non je ne t'ai pas oublié !

BÂTIMENTS COMMUNAUX – NETTOYAGES D'ÉTÉ (PAR LÉO COLAUTTI)



Que c'est bon travailler au soleil



Les premiers signes de fatigue



La libération !



Notre cher Sefer a aussi contribué



L'oeil vigilant!



Rénovation place de jeux de l'école



Château place de jeux de l'école

Merci à tous pour votre engagement !

REPAS DES AÎNÉS

Le mercredi 8 novembre 2023 a eu lieu le traditionnel repas des Aînés au Jardin à Montilier.

160 personnes ont été invitées et 69 ont répondu présent pour passer un moment convivial autour d'une bonne fondue chinoise. Rire et bonne humeur ont rythmé ce repas et la partie musicale assurée par « Gilbert » a même fait danser quelques couples sur divers airs entraînants.

Les doyens du repas étaient Madame Ida Grünig et Monsieur Heinz Locher qui ont été chaleureusement applaudis.

Le Conseil communal se réjouit de renouveler ce moment de rencontre l'an prochain !





Fédération Fribourgeoise des Retraités Section du Lac français

La Fédération Fribourgeoise des Retraités propose plusieurs activités durant toute l'année et invite tous les Aînés de Cressier à rejoindre la Section du Lac français.

Activités proposées : match aux cartes, journée récréative et loisirs, sortie pédestre, cueillette de champignons...

En cas d'intérêt, vous pouvez contacter

Madame Francine Chervet
Ch. des Blés d'Or 42, 1796 Courgevaux
026 670 18 20 / 079 720 66 72
francine.chervet@bluewin.ch

**PRO
SENECTUTE**

Pro Senectute vous aide à remplir vos impôts !

Cette offre s'adresse **aux personnes dès 60 ans** domiciliées dans le canton de Fribourg, avec une déclaration **d'impôts dite simple** (pas d'immobilier secondaire, pas de portefeuille de titres, pas de frais effectifs).

Remplir sa déclaration d'impôts est souvent synonyme de stress et s'apparente plus à une corvée qu'à autre chose. Si vous ne savez pas quelles déductions appliquer ou avez simplement peur d'en oublier, le service de déclaration d'impôts est là pour vous !

Pro Senectute vous offre la possibilité depuis plusieurs années de faire remplir votre déclaration d'impôts avec un•e bénévole expérimenté•e. Vous ne souhaitez pas ou ne pouvez pas vous déplacer dans nos bureaux ? Pas de soucis ! Nous avons des bénévoles qui se déplacent aussi à votre domicile.

Pour l'année 2024, ce service aura lieu **du 29 janvier 2024 au 30 avril 2024**.

La prise de rendez-vous se fera **dès le 15 janvier 2024 uniquement** par téléphone (numéros ci-dessus).

N'hésitez pas à demander le flyer au **026 347 12 92** ou **026 347 12 40**.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi 8h30-11h30 / 13h30-16h30.

Pro Senectute Fribourg – Passage du Cardinal 18, 1700 Fribourg

www.fr.prosenectute.ch



« PassePartout See/Lac est à la recherche de nouveaux conductrices/conducteurs bénévoles »

PassePartout See/Lac offre aux personnes à mobilité réduite du District du Lac des courses à un prix raisonnable dans des véhicules spécialement équipés pour le transport de chaises roulantes.

Le service permet à ces personnes de se rendre à l'hôpital, au foyer de jour à Jeuss, chez le médecin, à la physiothérapie, chez le coiffeur, le dentiste, dans leurs familles, chez leurs amis, etc.

Ces personnes retrouvent ainsi une certaine autonomie leur permettant de rester à domicile aussi longtemps que possible.

Les réservations pour les transports peuvent se faire du lundi au vendredi de 8h à 12h par notre «Centrale à Jeuss » au **026 672 11 88**.

PassePartout See/Lac a transporté plus de 6'400 personnes de notre district en 2022, dont 2'851 personnes en chaise roulante ou avec un déambulateur.

Actuellement, plus de 30 conductrices et conducteurs bénévoles s'engagent pour cette belle mission. De Cressier, il y a Jean-Louis Andrey, Christian Bernet, Jacques Berset, Canisia Jungo, Reto Lamia, Astrid Muller et Paul-André Morandi qui roulent pour PassePartout See/Lac.

Par cet article, nous souhaitons encore mieux faire connaître notre activité. Nous sommes toujours à la recherche de personnes bénévoles qui seront formées par nos soins pour ce service de transports. **Si vous souhaitez passer une demi-journée avec une conductrice ou un conducteur en mission, vous êtes les bienvenus.**

Pour toutes questions, vous pouvez vous adresser à notre président :

Josef Bärfuss

Tel. : 026 670 01 30

Mobil: 079 203 05 31

<mailto:jbaerfuss@bluewin.ch>

www.fondation-passepartout.ch/fr/seelac

D'avance, nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre activité et vous présentons d'ores et déjà nos meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année.





Depuis plus d'une trentaine d'années, le village de Cressier possède une école maternelle, «La Licorne». Elle permet aux enfants (dès 2 ans révolus) de développer leur créativité par des activités diverses, en faisant connaissance avec d'autres camarades qui les accompagneront tout au long de leur scolarité.

L'Atelier de jeux

4 demi-jours par semaine du lundi au jeudi : de 8h15 à 11h15

L'enseignante Mme Rachel Veyre se tient volontiers à disposition au 076 569 38 26 pour vous apporter des informations supplémentaires.

La Licorne organise également ces deux évènements durant l'année auxquels vous êtes tous conviés :

24.03.2024 : Chasse aux œufs villageoise

29.06.2024 : Fête de la maternelle



La maternelle « La Licorne » - Rte de la Gare 12 - 1785 Cressier FR - www.lalicorne.me

Planning d'activités de la bibliothèque



**14 et 21
Novembre**
Atelier CV
recherche stage
-apprentissage
Jeunes de la 10ème à la
12ème
de 18h à 19h



Decembre
6 : Atelier Brico - Cartes
de Noël de 14h à 16h

20 : Venez vous
immerger dans la féerie
de Noël avec un joli
conte à 16h



20 janvier
Venez découvrir le
monde merveilleux
des pigeons
voyageurs.
Avec envoi de
message !

de 14h à 15h



29 Février
Rencontre avec
Michel Niquille.
Auteur fribourgeois
de roman policier

dès 19h30.
suivi d'un verre de
l'amitié



6 Mars
Soirée Speed
Booking !

dès 19h, petit
apéritif offert.



24 Avril
Conférence:
la communication non
violente. CNV .
Dans le cadre familial,
professionnel et
quotidien.
dès 20h30
suivi d'un verre de
l'amitié



Plus d'infos:



**Pour des raisons d'organisation,
nous vous remercions de vous
inscrire aux ateliers, par e-mail:**

cressier.bibliotheque@outlook.com

Inscrivez-vous vite !

PLAN DE RAMASSAGE DES DÉCHETS 2024

Le plan de ramassage des déchets est disponible sur notre site internet en première page sous informations utiles.

Le ramassage a lieu les mercredis matin dès 7h00.

Les déchets doivent être mis dans des sacs à ordures taxés ou dans des containers fermés d'un clip taxé. Les sacs sont de couleur jaune et portent le logo de Cressier. Ils peuvent être achetés à l'Administration communale ou au Shop du Vicianum Petrolium.

Le ramassage des ordures ménagères est effectué tous les mercredis. Les sacs doivent être déposés, dans la mesure du possible, le mercredi matin même du ramassage afin d'éviter la dispersion des déchets sur la voie publique par des visiteurs nocturnes.

Le service de ramassage prend en charge gratuitement les couches-culottes (pampers). Ceux-ci seront déposés dans des sacs transparents, au même endroit que les sacs d'ordures ménagères.

MÉMO DÉCHETS



Dans le courant du mois de janvier 2024, vous recevrez à votre domicile, un nouveau dépliant relatif à toutes les informations liées à la gestion des déchets sur le territoire communal.

Nous espérons que ce fascicule vous apportera tous les renseignements nécessaires pour améliorer le tri et l'élimination des déchets.

L'Administration communale reste bien évidemment toujours à votre disposition pour tout complément d'information sur le sujet.



PLANTES INVASIVES

Il a été constaté que plusieurs plantes invasives pullulent sur le territoire de la commune de Cressier. Soucieux de la biodiversité, des actions ont déjà été entreprises pour éradiquer ces néophytes, cependant, nous souhaitons demander aux propriétaires de surveiller les rejets qui pourraient apparaître.

Tout type de vinaigrier, chardons, seneçons ou autres essences figurant dans la liste ci-dessous doivent impérativement être arrachés, y compris les racines.

Nous vous remercions par avance de votre collaboration.

LISTE DES NÉOPHYTES ENVAHISSANTES

**Plantes qui peuvent poser de graves problèmes
(santé, perte de biodiversité,...)**

Priorité 1: but = éradication



1. Ailante

Ailanthus altissima



2. Ambrosie

Ambrosia artemisiifolia



3. Bunias d'Orient

Bunias orientalis



4. Berce du Caucase

Heracleum mantegazzianum



5. Chèvrefeuille de Henry et du Japon

Lonicera henryi et japonica



6. Impatiente glanduleuse

Impatiens glandulifera



7. Laurier cerise

Prunus laurocerasus



8. Renouées asiatiques

Reynoutria spp.



9. Sénéçon du Cap

Senecio inaequidens

Plantes à contenir et éradiquer dans la mesure du possible

Priorité 2: but = contrôle, éradication



10. Solidage du Canada et géant

Solidago canadensis et gigantea



11. Souchet comestible

Cyperus esculentus



12. Vergerette annuelle

Erigeron annuus



13. Buddléa de David

Buddleja davidii



14. Sumac ou Vinaigrier

Rhus typhina

15. Robinier faux-acacia

Robinia pseudoacacia





COMMUNE SOLIDAIRE

FRIBOURG-SOLIDAIRE

En date du 19 septembre 2023, la commune de Cressier s'est vue remettre le Label « commune solidaire » par deux membres du comité de l'association Fribourg solidaire ainsi que la co-coordinatrice Madame Carine Duc.

Depuis 2017, la commune soutient cette association par un don humanitaire afin d'encourager leurs activités. L'association fête ses 20 ans d'existence en 2023 d'où la volonté de remercier les communes du canton qui ont procédé à un don en 2022.

Nous remercions les membres de l'association « Fribourg solidaire » et les félicitons pour leur engagement et leur travail.





Joyeuses Fêtes

Atilla Altun, 14.05.2023



Mariam Ennajib, 08.08.2023



Les nouveau-nés, le Conseil communal et les employés communaux vous souhaitent de belles et joyeuses Fêtes de fin d'année !

